

Conseil Municipal

Lundi 25 mars 2024 à 18 h 30 Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet – Salle du Conseil

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L.2121-25 modifié du C.G.C.T

- Délibération n° 2024 / 01 / 01 : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Nomination du secrétaire de séance.
 - M. Bernard LEPAIGNEUL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.
- ➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 02</u>: 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023.
 - Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023 a été adopté à l'unanimité.
- ▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 03</u>: 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention de mise à disposition gracieuse du Fort Association « One, Two, Three Fort! » évènements « Le Dance Fort » et « Halloween au Fort » les 8 juin et le 31 octobre 2024.
 - La convention de mise à disposition gracieuse du Fort de St Père à l'association « One, Two, Three Fort ! » a été adoptée à l'unanimité.
- ▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 04</u>: 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention de mise à disposition gracieuse du FORT SAINT-PERE— association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » pour la « Route du Fort » Edition 2024.
 - La convention de mise à disposition gracieuse du Fort de St Père à l'association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » a été adoptée à l'unanimité.
- ➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 05</u>: 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention de partenariat intercommunal (convention fille) pour le développement et l'actualisation du système d'information géographique sur le territoire du Pays de Saint-Malo pour la période 2023-2027.
 - La convention de partenariat intercommunal (convention fille) pour le développement et l'actualisation du système d'information géographique sur le territoire du Pays de Saint-Malo a été adoptée à l'unanimité.
- ▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 06</u>: 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention de participation financière à la présence de l'exploitant du service public d'eau potable (Syndicat des eaux de Beaufort) lors du contrôle des hydrants incendie.
 - La Convention de participation financière à la présence de l'exploitant du service public d'eau potable (Syndicat des eaux de Beaufort) lors du contrôle des hydrants incendie a été adoptée à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 07</u>: 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention avec le Département d'Ille-et-vilaine relative à la pose, l'entretien et au renouvellement des panneaux de signalisation de la Véloroute EV1 « La Vélomaritime ».

La Convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine relative à la pose, l'entretien et au renouvellement des panneaux de signalisation de la Véloroute EV1 « La Vélomaritime » a été adoptée à l'unanimité.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 08</u>: 8. DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEME 8.9 CULTURE : **Désherbage des ouvrages - bibliothèque.**

La proposition de désherbage des ouvrages, ainsi que la proposition de don de l'ensemble des livres à l'association « La Vague des Mots » ont été validées à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 09</u>: 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES: Convention de mise à disposition des services de la commune au profit de FORET ADRENALINE.

La convention de mise à disposition des services de la commune au profit de FORET ADRENALINE a été adoptée à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 10</u>: 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE - 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES: Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Fanfare ST-MICHEL » 2024-2026

La Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Fanfare ST-MICHEL » a été adoptée à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 11</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS: Demande de subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Equipement informatique Ecole publique.

La demande de subvention (DETR) pour l'équipement informatique de l'Ecole Publique a été adoptée à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 12 :</u> 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS : Demande de subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Travaux de Rénovation énergétique de la mairie.

La demande de subvention (DETR) pour les travaux de rénovation énergétique de la Mairie, a été adoptée à l'unanimité.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 13</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal** Commune : Approbation du compte administratif 2023.

Le compte administratif 2023 du Budget Principal Commune a été voté à 15 voix pour et 1 abstention. Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 14</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES: **Budget Annexe Salle** Polyvalente: Approbation du compte administratif 2023.

Le compte administratif 2023 du Budget Annexe Salle Polyvalente a été voté à 15 voix pour et 1 abstention.

Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 15</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES: **Budget Annexe Fort** Saint-Père: Approbation du compte administratif 2023.

Le compte administratif 2023 du Budget Annexe Fort Saint-Père a été voté à 15 voix pour et 1 abstention.

Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 16</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal** Commune : Approbation du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion 2023 du Budget Principal Commune a été voté à 16 voix pour et 1 abstention.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 17</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Budget Annexe Salle Polyvalente : Approbation du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion 2023 du Budget Annexe Salle Polyvalente a été voté à 16 voix pour et 1 abstention.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 18</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Budget Annexe Fort Saint-Père : Approbation du compte de gestion 2023.

Le compte de gestion 2023 du Budget Annexe Fort Saint-Père a été voté à 16 voix pour et une abstention.

Délibération n° 2024 / 01 / 19: 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE: Subventions communales et hors commune – Année 2024.

L'octroi des subventions aux associations communales et hors commune a été adopté à l'unanimité.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 20</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE: Subvention association « La vague des Mots en charge de la gestion et du fonctionnement de la bibliothèque.

La subvention d'aide à l'association « La Vague des Mots » en charge de la gestion et du fonctionnement de la bibliothèque a été adoptée à l'unanimité.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 21</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE: Subvention Communale pour l'organisation de l'édition 2024 de la « Route du jeu ».

La subvention d'aide à l'association « La Vague des mots » pour l'organisation de l'édition 2024 de « La Route du Jeu » a été adoptée à l'unanimité.

➤ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 22</u>: 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE: Subvention à l'UDOGEC de l'Ecole Sainte-Thérèse.

Le montant de l'aide attribué à l'organisme de gestion de l'école privée Sainte-Thérèse, lié au coût de l'élève public n-1 affecté à l'effectif de l'école privée Sainte-Thérèse à la rentrée 2023/2024 a été adopté à l'unanimité.

Délibération n° 2024 / 01 / 23 : 3 DOMAINE ET PATRIMOINE : AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC. : Définition des zones d'accélération pour les Energies Renouvelables (ZAENR) inscription ombrières et toit écoles.

Les zones d'accélération d'énergie renouvelable (bâtit et terrains domaine public) proposées au conseil municipal ont été validées à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 24</u>: 2. URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION DES SOLS : Echange sans soulte de terrain entre la commune et le Département d'Ille & Vilaine.

L'échange de terrain entre la commune et le Département d'Ille-et-Vilaine a été adopté à l'unanimité.

▶ <u>Délibération n° 2024 / 01 / 25</u>: 2 – URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS: création d'un nom de rue – Secteur D2 – Z.A.C Cœur de Village – Projet La Rance.

La création de la rue nommée « rue Mona OUZOUF » située dans le Secteur D2 de la Z.A.C Cœur de Village a été approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2024 / 01 / 26 : 2. URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION DES SOLS :
ZAC multisites « Cœur de Village » Avenant n°2 au traité de concession.

L'avenant n°2 au traité de concession de la ZAC « Cœur de Village » a été adopté à 16 voix pour et 1 voix contre.

Délibération n° 2024 / 01 / 27: 4. FONCTION PUBLIQUE 4.1 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T: Modification du tableau des emplois – avancement de grades 2024.

Le Maire

La modification du tableau des emplois pour l'avancement de grades 2024 a été approuvée à l'unanimité.

Jean-Francis RICHEUX

AFFICHÉ LE : 02/04/2024